

<http://ugtg.org/spip.php?article2589>



Chlordécone : Offensive de l'UGTG, l'Etat doit assumer ses fautes !

- Expressions - Communiqués -



Online datelundi 7 juin 2021

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

L'UGTG porte plainte devant la Cour de justice de la République, le Procureur de la République de Paris, et engage un référé devant le Tribunal Administratif de Paris.

L'affaire du chlordécone relève de la responsabilité de l'État, qui a empoisonné 95 % de la population de la Guadeloupe et pollué les sols pour six siècles. Alors qu'en 1969, la commission des toxiques avait refusé la commercialisation du chlordécone, l'État a organisé une violation de la législation pour commercialiser massivement ce produit en Guadeloupe et en Martinique de 1972 à 1993.

Le plan Chlordécone IV qui vient d'être publié n'est en rien au niveau des enjeux. La dernière mise à jour de la cartographie est très loin du compte. La priorité est d'établir une cartographie de la pollution, qui n'est réalisée en Guadeloupe qu'à 8 % malgré 23 ans de soi-disant efforts de l'État.

Aussi, l'UGTG a déposé un recours en référé devant le Tribunal administratif de Paris et réclame des financements à hauteur de 40 millions pour la cartographie de la Guadeloupe et une provision de 100 millions afin d'indemniser immédiatement les propriétaires dont les parcelles sont polluées.

En second lieu, l'UGTG entend faire condamner le mensonge d'État. Madame BUZYN, ancienne ministre de la santé, Monsieur GUILLAUME, ministre de l'agriculture, Monsieur SALOMON, Directeur général de la santé, et Monsieur FERREIRA, Directeur général de l'alimentation ont menti, sous serment, devant la Commission d'enquête parlementaire pour tenter de disculper l'Etat.

Aussi, une plainte a été déposée contre Mme BUZYN et M GUILLAUME devant la Cour de justice de la République pour faux témoignage dans le cadre d'une commission d'enquête parlementaire.

Une troisième plainte a été déposée contre Messieurs SALOMON et FERREIRA devant le procureur de la République de Paris pour faux témoignage dans le cadre d'une commission d'enquête parlementaire.

NOUS NE POUVONS EN AUCUN CAS FAIRE CONFIANCE A CEUX QUI ONT POLLUE LA GUADELOUPE !

NOUS NE POUVONS EN AUCUN CAS FAIRE CONFIANCE A CEUX QUI NOUS MENTENT !

Le Secrétaire Général

Eli DOMOTA

Lapwent, le 5 juin 2021